

AVIS PUBLIC
MODALITÉS DE TENUE DE LA VENTE VIRTUELLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE
L'IMPÔT FONCIER LE 10 JUIN 2021 DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

La vente pour défaut de paiement de taxes municipales et/ou scolaires du 10 juin 2021 à 10 h se tiendra de manière virtuelle (ou hybride si permis). Les personnes intéressées à participer à la vente pour taxes virtuelle pour se porter adjudicataire d'immeuble(s) doivent s'inscrire au préalable en imprimant et en complétant le(s) formulaire(s) applicable(s) à leur situation, lesquels sont disponibles au : https://mrcbm.qc.ca/fr/admin_ventepourtaxes.php. Le lien de téléconférence pour participer à la vente vous sera remis par courriel lors de la réception physique des formulaires. Le public non-adjudicataire peut, sur demande, obtenir ce lien auprès de madame Johanne Alix par courriel (jalix@mrcbm.qc.ca) lorsque disponible.

Afin de respecter l'exigence d'un paiement immédiat dans un contexte d'enchère virtuelle, vous devez transmettre d'ici le 7 juin 2021 à 15 h un paiement sous forme de mandat, de traite bancaire ou de chèque visé fait à l'ordre de la MRC Brome-Missisquoi, et ce, au montant le plus haut où vous êtes prêt à enchérir. La MRC remboursera la différence et/ou retournera les montants non-utilisées, le cas échéant.

Dans une enveloppe, vous devez insérer :

- les **formulaires et pièces justificatives** dûment complétés (en fonction de votre situation);
- une **copie d'une pièce d'identité avec photo** (permis de conduire ou carte d'assurance-maladie idéalement);
- une petite enveloppe cachetée identifiée à votre nom portant la mention «Confidentiel – Vente pour taxes» incluant votre (vos) **traite(s) bancaire(s), chèque(s) visé(s) ou mandat(s)**. **Cette enveloppe ne sera ouverte qu'au moment de la vente si vous êtes l'adjudicataire.**

Le tout est transmis par la poste ou par messenger au plus tard le 7 juin 2021 à 15 h à la MRC :

Vente pour taxes virtuelle

MRC Brome-Missisquoi, 749 rue Principale, Cowansville (Québec) J2K 1J8

Il est de la responsabilité des adjudicataires potentiels de s'assurer que tous les documents transmis ont bien été reçus avant le jour de la vente.

La tenue d'une vente virtuelle est privilégiée. La MRC pourrait toutefois admettre un petit nombre de personnes pour une vente hybride si permis. Malgré ce qui précède et ce qui suit, compte tenu de la situation sanitaire actuelle, toute personne intéressée est invitée à suivre et à respecter les directives qui pourront périodiquement être mises à jour au lien suivant : https://mrcbm.qc.ca/fr/admin_ventepourtaxes.php et/ou par avis public.

Donné à Cowansville, ce 20 mai 2021.



Robert Desmarais, directeur général et secrétaire-trésorier